

# Assurer la conduite technique d'un atelier en arboriculture fruitière (UCARE) - Eligible au CPF

Durée : 70 h en présentiel au CFPPA

Cette formation peut donner lieu à la certification d'un bloc de compétences du BPREA

## CONTENU DE LA FORMATION

### Elaborer l'itinéraire technique de la production

- Connaître les cycles végétatifs et les principaux modes de conduite en production arboricole (y compris en agriculture biologique)
- Identifier les moyens de prévention et de lutte contre les ravageurs et les maladies
- Situer la production arboricole dans le système d'exploitation et dans son environnement socio-économique
- Identifier et choisir les espèces, les variétés et leurs modes de conduite
- Intégrer les contraintes d'irrigation et de fertilisation dans les choix de production
- Estimer la production attendue de l'atelier
- Etablir le calendrier de production et estimer le temps de travail
- Prévoir les investissements nécessaires à l'atelier
- Prévoir les résultats technico-économiques de l'atelier
- Analyser la conduite de l'atelier, identifier ses forces et ses faiblesses

### Réaliser les travaux de l'atelier de production

- Réaliser la taille, le greffage, ...
- Réaliser le plan de mise en culture, d'irrigation, de fumure...
- Effectuer des visites d'exploitations, stations expérimentales, ...



## INFORMATIONS PRATIQUES

- Le contenu de la formation est **adapté selon les attentes des stagiaires, qui sont exprimées en amont de la formation**. L'action de formation est organisée sous forme de cours en salle, et de visites chez des arboriculteurs, de travaux pratiques.
- **Evaluation** : à partir d'une fiche technique, explicitation lors d'un entretien, des choix techniques et organisationnels du stagiaire – Jury : 1 formateur
- Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi ou personnes désireuses d'assurer la conduite technique d'un atelier arboricole.
- **Coût** : 1190 € pour les stagiaires VIVEA (conditions de financement modifiées – nous contacter) / 1120 € pour les stagiaires France Travail seul - du CPF et en autofinancement / 961,80 € pour les stagiaires d'autres OPCO  
Possibilité de prise en charge des frais de formation (VIVEA, Pôle Emploi, Compte Personnel de Formation...)
- Une possibilité d'hébergement (16 € la nuitée) et de restauration sur site (5 € le repas du midi et du soir - 2 € le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou [pamela.tauleigne@educagri.fr](mailto:pamela.tauleigne@educagri.fr)
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation
- Taux de satisfaction (données 2023) : **80,1 %**
- Taux de réussite (données 2023) : **100 %**
- Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>  
Référent formation : [patrice.saussac@educagri.fr](mailto:patrice.saussac@educagri.fr)  
Et [cfppa.aubenas@educagri.fr](mailto:cfppa.aubenas@educagri.fr)

